

CERCLE JEAN BASTIEN-THIRY

Bulletin semestriel d'information du Cercle Jean Bastien-Thiry
B.P. 50070 - 78170 La Celle Saint-Cloud - Tel/Rep : 06 73 55 70 03
Email : basthiry@aol.com - Site Internet : www.bastien-thiry.fr

« Nous ne devons de comptes
qu'au peuple français et à nos
enfants »

Mars 2024
N° 67

Face aux lois mortifères que s'apprête à mettre en place notre gouvernement, relisons ces extraits de la lumineuse déclaration de Jean Bastien-Thiry à son procès :

« Le désastre algérien, avec tous ses morts et toutes ses ruines, pouvait être évité et il a tenu essentiellement à l'acharnement de la volonté d'un très vieil homme. Ce désastre, si on le mesure en vies humaines perdues et en biens matériels aliénés, est pire que ceux que la France a connus en 1870 et en 1940, qui ont été causés par une défaite des armes françaises.

Mais surtout, ce désastre nous fait perdre l'honneur, en couvrant d'infamie le drapeau français qui a été amené, dans l'abandon de ceux qui avaient cru en la France. La réalité de ce désastre prouve que dans ce pays fatigué, désorienté et trompé, il est possible à un homme sans scrupule ne reculant devant aucun moyen, poursuivant des vues politiques aberrantes et les confondant souvent avec ses propres ressentiments et ses vengeances à assouvir, de déchaîner les forces du mal sans trouver, dans l'immédiat, des obstacles suffisamment forts à son entreprise funeste.

En passant à la seconde partie de cet exposé, je voudrais mentionner que ce qui est en cause, en raison de l'actuel pouvoir politique et en raison des conditions dans lesquelles il ose se féliciter aujourd'hui d'avoir tranché le problème algérien, c'est, purement et simplement, l'existence de la France en tant que nation libre.

Renan disait qu'une nation est une âme, un principe spirituel. Une nation est aussi une entité, c'est un être moral qui a une existence propre et qui se compose de collectivités d'êtres humains, mus par des sentiments humains, bons ou mauvais, que l'on peut qualifier sur le plan moral. Les nations peuvent mourir et, au cours de l'Histoire, de nombreuses nations sont mortes parce qu'elles n'ont plus trouvé en elles des sentiments humains assez bons et assez forts pour assurer la survie de la nation face aux périls extérieurs, et pour dégager de leur sein les élites et les dirigeants capables de les mener, non à des abandons et à des démissions successifs, mais sur les chemins qui conduisent à conserver, au besoin par la force, leur patrimoine humain, spirituel et matériel.

Au nombre de ces sentiments humains que chaque membre de la nation, chaque citoyen, doit posséder à un degré d'autant plus marqué qu'il occupe un rang plus élevé dans la vie et dans les responsabilités de la nation, se trouvent ceux que l'on appelle: le sens civique; le sens de la solidarité nationale, c'est-à-dire l'aptitude de chacun à se sentir effectivement solidaire des épreuves et des souffrances de ses concitoyens, même si ces épreuves et ces souffrances ne le concernent pas directement; le sens de la fierté nationale, de la conservation du patrimoine national qui implique que le citoyen, sachant ce qu'est ce patrimoine qu'ont légué ceux qui l'ont précédé, est prêt et est décidé à le défendre par son labeur, et, à la limite, par son sang. Si ces sentiments n'existent plus, ou sont affaiblis, la collectivité nationale n'existe plus en tant que telle, elle n'est plus qu'une juxtaposition d'individus qui ne forment plus une nation. Cette juxtaposition d'individus dénationalisés est alors prête à se laisser mener, par des chefs indignes ou aveugles, à toutes les aventures du monde moderne et se trouve essentiellement vulnérable aux entreprises de subversion idéologique et matérialiste. Elle n'est plus apte à survivre. »

DECLARATION DU COLONEL BASTIEN - THIRY



2 FÉVRIER 1962
CERCLE JEAN BASTIEN-THIRY

DATES A RETENIR ET A DIFFUSER

Cérémonie et messe organisées par le Cercle Jean Bastien-Thiry pour le 61^{ème} anniversaire de sa mort :

. **Dimanche 10 mars à 14h30** : cérémonie au cimetière de Bourg-la-Reine (92) sur la tombe de Jean Bastien-Thiry

. **Lundi 11 mars à 19 heures** : messe en l'église Sainte Odile, 2 av. Stéphane Mallarmé, 75017 Paris

Autres messes pour Jean Bastien-Thiry :

. **A Fabrègues (34)**: messe le samedi 9 mars à 8h30 en l'église ND de Fatima, 1 rue Neuves-des-Horts

. **A L'Illiers l'Evêque (27770)** : messe le dimanche 3 mars à 10h30 à la chapelle du Brémien, 2 rue de l'Orée du Bois

. **A Lourdes** : messe le lundi 11 mars à 11 heures à l'église Saint Ignace, 22 rue du Sacré-Cœur

. **A Lyon** : messe le lundi 11 mars à 18h30 au prieuré Saint Irénée, 23 quai Perrache (69002)

. **A Nancy** : messes le lundi 11 mars à 18h15 et le à la chapelle du Sacré Cœur, 65 rue maréchal Oudinot

. **A Nice** : messe le lundi 11 mars à 18h30 en l'église du Vœu, quai Saint Jean-Baptiste

. **A Sens** : messe le dimanche 17 mars à 9 heures en l'église Sainte Mathie, bld de Maupeou

. **A Toulon** : messe le dimanche 10 mars à 10h30 en la cathédrale de Toulon

. **A Toulouse** : messe le lundi 11 mars à 18h30 en l'église du Feretra, 11 place Saint Roch

Autre messe commémorative :

- **A Paris** : messe le mardi 26 mars à 10h30, en l'église St Nicolas du Chardonnet (75005) pour les victimes de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger